

# « Présence française et abandon » de M. François Mitterrand

François Mitterrand

Le Monde, 28 novembre 1957

**M. François Mitterrand publie cette semaine : « *Présence française et abandon* », dans la collection « *Tribune libre* » de la librairie Plon. L'ancien ministre de la France d'outre-mer y évoque les affaires indo-chinoise, tunisienne et marocaine, pour terminer sur les débuts d'une nouvelle politique française en Afrique noire. Comme l'avait fait naguère M. Robert Schuman – dans une préface retentissante à un numéro spécial de « *la Nef* », – il montre que la résistance aux ordres du gouvernement central des Français résidant dans ces territoires rend difficiles l'exercice de l'autorité de l'État et l'application de sa politique d'outre-mer. On trouvera ci-dessous quelques passages tirés de sa conclusion.**

SEUL un État fort et stable, qui saura imposer sa loi, veiller à son en-

tière application et sanctionner durement les usurpateurs de la présence française, restaurera l'arbitrage souverain, sans lequel les collectivités ethniques, religieuses, sociales, continueront de se déchirer, et hors duquel les membres de la communauté se disperseront, puis se sépareront de la France. Les agitateurs impudents qui, bardés de patriotisme, placent leurs bénéfices chez les banquiers suisses ou dans les haciendas d'Amérique du Sud, se servent des populations européennes d'outre-mer comme d'une masse de manœuvre. Celles-ci, qu'une présence ancienne et féconde enracine dans le sol africain, et qui pressentent bien que rien ne fructifiera dans le désordre, n'entendent le message de la France qu'au travers de traductions falsifiées. Si l'on veut donc que se rétablisse un climat propice au dialogue, il faut que disparaissent ces catégories d'intouchables qui, au rebours de la hiérarchie des castes hin-

doues, sont au sommet de la puissance.

Car tout devoir est rigoureux. La politique de fermeté n'est digne de son beau nom que si elle frappe également et scrupuleusement aussi bien ceux qui utilisent à leur seul profit l'effort commun que ceux qui refusent d'y contribuer.

Certes l'implacable répression qui affronte le terrorisme est une riposte nécessaire, mais le terrorisme s'essoufflerait vite s'il était condamné par l'opinion populaire. Tant que chaque porte s'ouvrira pour offrir un refuge à celui qui a tué, on saura que le peuple n'a pas restitué à l'État sa confiance.

Or, quelles réformes aujourd'hui rétabliront cette confiance ? Les milieux conservateurs, qui prennent aisément et indûment à leur compte l'œuvre positive de la France outre-mer, ont coutume d'affirmer que les pays sous-développés n'ont besoin que de progrès économiques et sociaux.

Ainsi que le souligna M. Ernest Pezet, le 5 août 1955, lors du débat consacré par le Conseil de la République aux conventions franco-tunisiennes, citant l'ouvrage du peu révolutionnaire Leroy-Beaulieu : La colonisation chez les peuples modernes, paru en 1893... : « ...*Un jour vient où, ayant conscience de sa force et de sa libre activité, l'homme aime mieux se confier à son étoile et s'engager à*

*ses risques et périls dans les hasards d'une destinée obscure que de se laisser mollement aller sous la direction d'autrui, par une route facile, vers un bonheur calme et sûr... »*

Mais les préceptes avantageux des spécialistes brevetés de la politique coloniale ont eu jusqu'ici plus d'audience que ces sages prévisions : parce que, selon eux, il ne fallait pas faire de concessions précoces à des partis d'opposition auxquels l'administration locale déniait toute influence, puis parce que le conflit ayant éclaté il ne fallait pas donner raison par des concessions tardives à des adversaires déclarés, on a fini par consentir n'importe quoi à n'importe qui et les plus heureuses réformes aux plus douteux gestionnaires.

En bref, après avoir tiré au cordeau la ligne de résistance dont il était dit qu'on ne bougerait pas, l'état-major de la « *Présence française* » par l'accumulation des échecs, des déceptions, des défaites, ne laissait plus à la France que le choix entre l'abandon immédiat et certain et la guerre totale impossible. Toutefois sa rage impuissante avait au moins gagné une bataille : par la calomnie et le mensonge, il avait réussi à disqualifier devant l'opinion publique ceux qui estimaient que la France c'était autre chose que l'addition des appétits, des intérêts et des privilèges, qui n'appelaient pas démission l'évolution des peuples colonisés vers

la libre disposition d'eux-mêmes, qui croyaient qu'il n'y a de grandeur française que dans les combats pour la justice et la liberté.

...Désormais l'Afrique noire encore préservée, l'Algérie toujours déchirée, n'échapperont au désastre que si la métropole comprend qu'il n'y a plus de petits moyens, de réformes fragmentaires, d'accommodements provisoires qui puissent convenir. Hériter davantage entre l'intégration et le fédéralisme serait parier pour l'indépendance. Un pouvoir central fortement structuré à Paris, des États et territoires autonomes fédérés au sein d'une communauté égalitaire et fraternelle dont les frontières iront des plaines des Flandres aux forêts de l'Équateur, telle est la perspective qu'il nous appartient de préciser et de proposer, car sans l'Afrique il n'y aura pas d'histoire de France au XXI<sup>e</sup> siècle. Et ce n'est pas tellement loin : la durée d'une génération !

...Déjà la France sait combien l'Afrique lui est nécessaire. Plus de cent vingt années de travail et de courage en Algérie, soixante-dix en Tunisie, soixante en Afrique noire, quarante au Maroc ; par la présence de deux millions des siens, par la vie qui refléurissait sur une vieille terre, riche de souvenirs, mais que les courants du monde moderne avaient contournée, elle y justifie sa présence.

Certes, s'il s'agit de faire le compte des villes neuves, des routes,

des ports, des barrages, des hôpitaux et des maternités, le dossier de la France est solide. Comme au Canada, comme au Brésil, l'énergie des hommes a dominé les rigueurs du sol et du climat. On y est délivré de cette peur de l'action qui paralyse la métropole. Mais si ce dossier peut être valablement plaidé à l'O.N.U. afin d'abattre la morgue et la prétention de pays qui, démunis des vertus de l'exemple, consacrent leurs loisirs à déclamer d'insupportables litanies ; s'il impressionne notre opinion publique, éblouie par des gratte-ciel qui ne sont pas américains, par des avions qui tiennent lieu de 4 CV, par des fortunes devant lesquelles le législateur et le percepteur ont reculé ; s'il souligne la force d'adaptation et de renouvellement d'une nation qui se complaît exagérément dans la robe de chambre fatiguée du malade imaginaire, il ne prouve rien de plus. Car l'effort de production, la multiplication des richesses, n'ont pas assez profité au grand nombre. La poussée révolutionnaire des peuples africains ne sera pas contenue par les procédés habituels de la colonisation ; une opération de police, une révolution de palais, etc.

Une opération de police, une révolution de palais, qui se traduisent par quelques genuflexions de moins et quelques internements de plus, sont à la portée d'un sergent de ville. Pendant un temps le silence se fait et

la peur gagne. Puis la poussée de tout un monde ébranle les murs épais où l'on a entassé pêle-mêle le criminel et le croyant, le syndicaliste et l'agitateur, l'agent double et le militant. Quand ils s'abattent l'Afrique n'a pas gagné, mais la France a perdu. On tient dix ans avec des barbelés et des chars. Qui prétendra qu'on tient deux siècles ?

D'Alger à Brazzaville et de Dakar à Fort-Lamy, dédaigneuse des sectarismes imbéciles, ennemie du terrorisme avilissant, délivrée de ses peurs

et de ses réticences, une Afrique nouvelle vient aujourd'hui à notre rencontre. Est-il au monde plus noble ambition ? Ce qui fut impossible à tous les peuples de la terre reste à la mesure de la France. L'appel de Bamako a retenti comme un défi à l'abandon. Mais, s'il était moqué ou trahi, la présence française, que des millions et des millions d'hommes identifient à leur raison de vivre, se mêlerait au long cortège des espérances mortes.